



## DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER

bulletin officiel du 22 novembre 2019

### COMMUNE DE SAVIESE

*délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Feride Hança, domiciliée à Sion, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur les parcelles nos 3647 et 3644, plan no 27 à la route de St-Germain 20, Savièse
Enseigne	:	Istanbul Pizza Kebab
Prestations	:	offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à l'emporter ou à livrer
Heures d'ouverture et de fermeture	:	du dimanche au jeudi : de 8h00 à 24h00 du vendredi au samedi : de 8h00 à 1h00
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 22 décembre 2019.

Savièse, le 22 novembre 2019

L'Administration communale